

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC À LA CHARGE DU VENDEUR

(Honoraires appliqués à partir du 1er janvier 2022)

PRIX DE VENTE	HABITATION
Inférieur à 100 000 €	8% avec un minimum de 5 000 € TTC
De 100 001 € à 200 000 €	7%
De 200 001 € à 300 000 €	6,5%
De 300 001 € à 400 000 €	6%
De 400 001 € à 600 000 €	5%
Supérieur à 600 001 €	4%
Parking	Forfait 1 800 € TTC
Garage ou parking en sous-sol	Forfait 2 800 € TTC

TERRAINS

10% TTC avec un minimum de 5 000 € TTC

COMMERCES ET BUREAUX

12% TTC

PRIX ESTIMATION*

Appartement : 150 € TTC | Maison : 250 € TTC

Pour tout paiement une facture (obligatoire) sera transmise au vendeur.
TVA au taux actuellement en vigueur de 20%.

*Les honoraires d'estimation sont **offerts** si le bien est mis en vente par l'AGENCE.